

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE****1^{ère} REUNION DE 2005****Séance du 11 février 2005**CG 05/1^{ère}/VII-2**FONDS DEPARTEMENTAL
D'INTERVENTION TOURISTIQUE**

Depuis 1982, notre politique de développement touristique a été orientée vers la création d'hébergements et de produits touristiques de qualité.

LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE

Nos lignes d'actions concernent principalement :

- **L'hébergement rural avec :**

- la création et la modernisation de meublés de tourisme ruraux, privés ou communaux, et de gîtes d'étapes sur les sentiers de randonnée,
- la création de chambres d'hôtes privées en complément de tables d'hôtes, et de chambres Clévacances,
- la création de villages de vacances pavillonnaires avec équipements de loisirs par des communes ou des groupements de communes,
- la création, l'extension ou la modernisation de campings communaux classés,
- enfin, l'aide à la petite hôtellerie rurale.

- **L'hébergement de caractère :**

Depuis 1994, une nouvelle politique menée conjointement avec le Conseil Régional, liée à la sauvegarde et valorisation du patrimoine rural de caractère à usage locatif touristique, a été mise en place.

De plus, s'agissant d'une politique qui vise avant tout à promouvoir une certaine qualité des hébergements, le Conseil Régional et les huit départements de Midi-Pyrénées ont souhaité créer une offre de qualité et ont décidé l'élaboration d'un catalogue spécifique "Chambres d'hôtes de caractère en Midi-Pyrénées" avec 9 structures en Tarn-et-Garonne dont une Clévacance, ainsi qu'un catalogue "Locations et gîtes de caractère" comprenant 24 structures en Tarn-et-Garonne dont une Clévacance.

- **Les activités de loisirs :**

- les équipements de loisirs liés à l'eau et l'aménagement de haltes nautiques,
- l'entretien des sentiers de randonnée.

La mise en œuvre du Schéma Départemental d'Organisation et de Développement Touristique vient renforcer cette politique : ainsi, la réalisation des Contrats de Pays au nombre de trois constituent le prolongement des contrats de terroir qui développent, pour la plupart, des actions plus structurantes :

- ⇒ Pays Midi-Quercy
- ⇒ Pays Garonne-Quercy-Gascogne
- ⇒ Pays Montalbanais

1 – **BILAN D'ACTIVITE RELATIF A L'ANNEE 2004**

BILAN D ACTIVITE

A - L'OFFRE TOURISTIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'HÉBERGEMENT

Dans l'hôtellerie

! l'hôtellerie classée

En 2004, le Tarn-et-Garonne possédait 46 hôtels classés pour une capacité de 2 029 lits.

La répartition par catégorie est la suivante :

- ☞ 8 établissements classés 3*
- ☞ 30 établissements classés 2*
- ☞ 2 établissements classés 1*
- ☞ 6 établissements sans étoile

! l'hôtellerie non homologuée

L'hôtellerie non homologuée comptait 28 hôtels en 2004 pour un total de 798 lits.

Dans l'hôtellerie de plein air

Le parc des campings classés pour 2004 est de 39 terrains au lieu de 37 en 2003, pour une capacité d'accueil de 6 363 places.

Dans les meublés de tourisme

! Labellisés Clévacances

Il existe 199 logements labellisés Clévacances en 2004, dont un classé "Art de Vivre" :

- ☞ 126 meublés privés
- ☞ 73 meublés communaux ou associatifs

! Labellisés Gîtes de France

Il existe 234 logements labellisés Gîtes de France en 2004 dont 23 classés "Art de Vivre":

- ☞ 204 gîtes privés
- ☞ 30 gîtes communaux

Dans les chambres d'hôtes

! Labellisées Clévacances

Les Chambres d'hôtes labellisées Clévacances sont au nombre de 22 en 2004 dans 7 établissements dont 4 "Art de Vivre".

! Labellisées Gîtes de France

Les chambres d'hôtes labellisées Gîtes de France sont au nombre de 183 en 2004 dans 57 établissements dont 22 "Art de Vivre".

Autres hébergements

Les hébergements divers (centres de vacances, points d'accueil jeunes, gîtes d'étapes et de séjours, camping à la ferme et autres) offrent 2 231 places en 2004.

Au total, le nombre de places offertes dans le département en hébergement marchand est de **14 204** en 2004 contre 13 355 en 2003, soit une hausse de 6,3 % de la capacité d'accueil.

La politique des Hébergements de Caractère

Depuis 1994, la nouvelle politique menée conjointement par le Conseil Régional et le Conseil Général visant la création d'Hébergements de Caractère, rencontre un intérêt certain de la part des porteurs de projets compte tenu de la qualité du patrimoine bâti existant dans notre département.

En terme d'activité touristique, cela a pour conséquence directe le développement économique grâce à l'attraction de clientèles nouvelles et l'allongement des périodes de location au cours de l'année.

D'autre part, on peut noter l'impact non négligeable de cette politique en terme d'activité en faveur des artisans locaux.

La plupart du temps, il s'agit de maisons ou de demeures très typiques de l'architecture départementale qui permettent de réaliser des hébergements de grande qualité. C'est ainsi qu'en Tarn-et-Garonne nous avons, dans le cadre des hébergements de caractère, deux gîtes sur les communes de Cayriech et Parisot et dix chambres d'hôtes dont trois à Cazes-Mondenard, quatre à Escatalens et un gîte communal classé 5 épis sur la commune de Gasques.

 de 1994 à 2004, 50 dossiers (*voir carte page suivante*) ont bénéficié de l'aide régionale dont 26 gîtes ou meublés ruraux, 1 gîte communal et 23 chambres d'hôtes.

Les aides régionales acquises à ce jour s'élèvent à 1 668 138 €.

Il est à noter que, depuis quatre ans, la Région et l'Europe (FEOGA) ont modifié les critères d'intervention de cette politique, avec notamment une augmentation de la dépense subventionnable pour :

- les agriculteurs engagés dans une démarche CTE (Contrat Territorial d'Exploitation) prochainement CAD (Contrat d'Agriculture Durable),
- les communes rurales inscrivant le développement touristique dans le cadre d'une intercommunalité.

Sur l'exercice 2004, 9 dossiers ont été subventionnés pour un montant total d'aide FEOGA de **68 853 €**.

B - LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DU DÉPARTEMENT

Dans les hébergements

! l'hôtellerie homologuée

Durant les neuf premiers mois de l'année 2004, le nombre de nuitées est en hausse de 12 % .

Classement Hôtel	Nuitées du 01/01 au 30/09/04
sans étoile	33 193
1 étoile	7 314
2 étoiles	136 565
3 étoiles	28 792
TOTAL	205 864

! l'hôtellerie de plein air

Durant les cinq mois de la saison touristique 2004, le taux d'occupation dans les campings est en légère baisse.

Le nombre de nuitées s'élève à 169 651, ce qui représente une baisse de 1,3 % par rapport à la même période de 2003.

Classement camping	Nuitées du 01/05 au 30/09/04
1 et 2 étoiles	76 357
3 et 4 étoiles	93 294
TOTAL	169 651

! les chambres d'hôtes labellisées Gîtes de France

Les chiffres de fréquentation des chambres d'hôtes seront connus au début de l'année 2005.

! les meublés labellisés Gîtes de France

en service de réservation

Le changement de logiciel de réservation du service Loisirs-Accueil Tarn-et-Garonne au cours de l'année 2004 et la modification des traitements statistiques vont nécessiter des traitements manuels spécifiques en vue de regrouper des données hétérogènes. Les résultats ne seront pas disponibles avant la fin du premier trimestre 2005.

en location directe

Dans les gîtes en location directe par les propriétaires, on constate en 2004 une hausse du taux d'occupation en mai (+ 12 %) et en septembre (+ 10,2 %), mais une baisse sur les mois de juin, juillet et août.

! les meublés labellisés Clévacances

L'association régionale Clévacances se charge, depuis l'année 2002, de recueillir et de traiter les statistiques de la saison touristique (avril à novembre).

On note qu'au cours de la première vague d'enquête (avril à juillet), le taux d'occupation des meublés Clévacances est en hausse en avril (+ 0,65 %) et en mai (+ 5,25 %) mais en baisse en juin (- 1,4 %) et en juillet (- 6,72 %).

Le nombre de nuitées dans les meublés Clévacances du département est toutefois en hausse de 3,5 % par rapport à la même période de 2003.

Dans les sites et monuments

! les musées

De janvier à octobre 2004, la fréquentation totale des musées est en forte hausse (+ 89 %) par rapport à celle de la même période de 2003, la raison essentielle étant liée à la fréquentation très importante du Musée Ingres grâce à l'exposition Picasso.

plus de 20 000 visiteurs

- Musée Ingres de Montauban	62 789 visiteurs
-----------------------------	------------------

de 5 000 à 20 000 visiteurs

- Musée de Moissac	5 095 visiteurs
- Musée d'Histoire Naturelle de Montauban	5 493 visiteurs
- Conservatoire de la Ruralité de Donzac	5 818 visiteurs

de 1 500 à 5 000 visiteurs

- Musée du Vieil Auvillar	2 203 visiteurs
- Musée Calbet de Grisolles	2 229 visiteurs
- Musée du Terroir de Montauban	2 445 visiteurs

moins de 1 500 visiteurs

- Musée du Vieux Saint-Antonin	1 150 visiteurs
- Musée de St-Nicolas de la Grave	1 300 visiteurs

88 522 visiteurs

! les châteaux

La fréquentation des châteaux est en baisse de 14 %.

plus de 15 000 visiteurs

- Château de Bruniquel 20 127 visiteurs

de 4 000 à 6 000 visiteurs

- Château de Gramont 5 027 visiteurs

de 1 000 à 4 000 visiteurs

- Château de Cas à Espinas 2 734 visiteurs

moins de 1 000 visiteurs

- Château de Brassac 534 visiteurs

- Château de Bioule 163 visiteurs

28 585 visiteurs

! les autres sites

Là aussi, on constate globalement une légère baisse de la fréquentation (- 5,8 %).

plus de 60 000 visiteurs

- Cloître de l'Abbatiale de Moissac 64 507 visiteurs

de 6 000 à 15 000 visiteurs

- Abbaye de Beaulieu à Ginals 6 785 visiteurs

- Le Petit Paris à Vaissac 14 800 visiteurs

moins de 6 000 visiteurs

- Abbaye de Belleperche à Cordes
Tolosannes 4 877 visiteurs

- Grotte du Bosc à Saint-Antonin 5 215 visiteurs

- Maison Payrol à Bruniquel 3 516 visiteurs

99 700 visiteurs

! les piscines

La fréquentation des piscines est en baisse de 41 % par rapport à 2003, année exceptionnelle avec la canicule de l'été.

plus de 30 000 entrées

- Piscine municipale de Montauban 33 688 entrées

de 10 000 à 30 000 entrées

- Piscine communautaire à Valence d'Agen 10 214 entrées

- Piscine du Faillal à Montpezat-de-Quercy 10 984 entrées

de 5 000 à 10 000 entrées

- Piscine municipale de Négrepelisse 7 450 entrées

- Piscine de la Base départementale de plein air et
de loisirs à St-Nicolas de la Grave 6 435 entrées

- Piscine municipale de Saint-Antonin 5 833 entrées

- Piscine municipale de Moissac 5 288 entrées

moins de 5 000 entrées

- Piscine municipale de Castelsarrasin 3 671 entrées

- Piscine du lac de Beaumont de Lomagne 3 346 entrées

- Piscine municipale de Caussade 2 858 entrées

89 767 entrées

! les bases de loisirs

La fréquentation des bases de loisirs est, comme pour les piscines, en baisse de 58 % par rapport à 2003.

de 20 000 à 26 000 entrées

- Vallée des loisirs de Lafrançaise	20 149 entrées
- Base de loisirs de Saint-Sardos	23 558 entrées
- Plan d'eau des Chênes de Montaigu-de-Quercy	25 138 entrées

de 10 000 à 20 000 entrées

- Lac de Molières	11 400 entrées
- Lacs de Monclar-de-Quercy	17 820 entrées

moins de 10 000 entrées

- Lac de Parisot	5 799 entrées
- Lac de Beaumont de Lomagne	5 020 entrées

108 884 entrées

Des produits touristiques à thème

Le Comité Départemental du Tourisme développe de plus en plus de séjours sur les thèmes de l'art, l'artisanat, le sport, les festivals, la gastronomie ou encore la randonnée. En 2004 les séjours proposés étaient au nombre de 27 et ont représenté 10,1 % du volume du chiffre d'affaires de Loisirs Accueil (8,9 % en 2003).

C – LA COMMERCIALISATION

L'origine des touristes

! La clientèle française

L'origine de la clientèle du service départemental de réservation Loisirs-Accueil est un bon indicateur de la fréquentation du département. Elle a été essentiellement française (88,2 % soit **6 615 Français**) et se décompose de la manière suivante :

- Ile de France (21,1 % soit 1 395 personnes),
- Midi-Pyrénées (19,5 % soit 1 290),
- Ouest (15,7 % soit 1 038),
- Nord (7,2 % soit 476),
- Centre-Poitou (5,8 % soit 383)
- Divers (30,7 % soit 2 030)*

Ce pourcentage est applicable sur les 17 autres régions françaises.

La clientèle étrangère

La part de la clientèle étrangère du service Loisirs-Accueil passe de 10,9 % à 11,8 % soit **885 étrangers** et se décompose comme suit :

• Pays-Bas (38,8 % soit 343 personnes) • Belgique (32,6 % soit 289) • Grande-Bretagne (8 % soit 71) • Suisse (3,2 % soit 29)	• Allemagne (3 % soit 27) • Canada (2,3 % soit 20) • USA (2,3 % soit 20) • Espagne (1,8 % soit 16) • Danemark (1,3 % soit 12) • Autres (6,5 % soit 57)
---	---

Répartition des ventes du service Loisirs-Accueil par filière

Pour un volume d'affaires de la clientèle individuelle légèrement inférieur à celui de 2003 (- 2,7 %) la répartition est la suivante :

- Meublés de tourisme Gîtes de France	65,3 %
- Meublés de tourisme Clévacances	18,7 %
- Autres hébergements (chambres d'hôtes, hôtels, campings)	5 %
- Séjours à thème	10,1%
- Séjours de groupes	1%

La réservation

D'une manière générale, les réservations sont concentrées sur la période correspondant au printemps ; au 30 avril 2004, plus de 64 % des séjours de l'année étaient réservés. Mais elles se poursuivent même pendant l'été. Celles effectuées au dernier moment sont de plus en plus nombreuses ; 22,5 % des réservations sont effectuées moins de 30 jours avant le début du séjour.

L'impact du centre d'appel régional, géré par Midi-Pyrénées Vacances Loisirs se confirme ; il continue à fournir environ 25 % des demandes de réservations du service Loisirs-Accueil Tarn-et-Garonne.

L'année 2004 a été légèrement en retrait par rapport à l'année précédente (- 27 % pour la clientèle individuelle), interrompant une progression régulière du volume d'affaires. Toutefois, celui-ci a augmenté de 52,9 % depuis 1997.

II - BILAN FINANCIER

Le montant global des aides départementales à la réalisation de projets touristiques relevant du Fonds Départemental d'Intervention Touristique, au titre de l'exercice 2004, s'est élevé à **468 514 €** (393 605 € en 2003). Ces aides sont venues abonder celles provenant des fonds européens et de la Région et comprennent (détail des opérations en annexe) :

en matière d'hébergement

- la création ou la modernisation de gîtes ruraux privés et de meublés Clévacances pour un montant de subventions départementales de **20 378 €**,
- **21 343 €** au titre de la création et de la modernisation d'hébergements communaux,

en matière de loisirs

- **13 722 €** consacrés aux financements d'équipements de loisirs liés à l'eau,
- **20 992 €** consacrés à la valorisation des sentiers de petite randonnée.

PROPOSITIONS BUDGETAIRES POUR 2005

LES AIDES A L'INVESTISSEMENT

C'est sur la base des besoins exprimés, notamment sur les projets émanant des divers contrats de pays, que les propositions budgétaires pour 2005 vous sont faites.

A - LES HEBERGEMENTS

1 - Création et modernisation de gîtes communaux (*Article 2041452 - Sous-fonction 94*)

Il s'agit de continuer à développer nos capacités d'hébergements en matière de gîtes communaux.

De 1985 à 2004, douze communes (*Auvillar, Cayrie, Loze, Montain, Puylaroque, Saint-Sardos, Gasques, Parisot, Monclar, Lavit, Beaumont et Lauzerte*) ont bénéficié de l'aide pour la création ou la rénovation de 27 gîtes communaux, soit au total **138 726 €** de crédits.

En 2005, cette politique va accompagner le développement des « Pays ».

Je vous propose, pour l'exercice 2005 :

- ♦ d'adopter une autorisation de programme de **40 000 €**,
- ♦ de prévoir les crédits de paiement suivants :
 - crédits de paiement **2005 : 15 000 €**
 - crédits de paiement 2006 : 25 000 €

2 - Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances (*Article 204217 - Sous-fonction 94*)

De 1985 à 2004, la politique départementale a permis l'aménagement ou la modernisation de 132 meublés de tourisme. L'aide globale accordée aux particuliers s'est élevée à 812 252 €.

S'agissant des chambres d'hôtes et Clévacances, pour la même période, notre concours financier a permis de réaliser 131 structures, la dépense correspondante inscrite au budget départemental s'élevant à 304 182 €.

Ce sont donc **1 116 434 €** que nous avons consacrés à ces types d'hébergements touristiques implantés sur l'ensemble du département.

Compte tenu du développement du tourisme vert, divers projets vont se réaliser cette année et je vous propose, pour l'exercice 2005 :

- ♦ d'adopter une autorisation de programme de **70 000 €**,
- ♦ de prévoir les crédits de paiement suivants :
 - crédits de paiement **2005 : 20 000 €**
 - crédits de paiement 2006 : 30 000 €
 - crédits de paiement 2007 : 20 000 €

3 - Modernisation de la petite hôtellerie rurale (Article 204225 - Sous-fonction 94)

Depuis 1983, le Département a mis en place une politique visant à aider la modernisation et l'extension des établissements hôteliers. A travers une bonification d'intérêts, ce sont 93 établissements qui ont bénéficié de cette aide pour un engagement total de **809 409 €**.

Lors de l'élaboration des Contrats de Pays, le tourisme apparaît souvent comme un axe de développement du territoire : la sauvegarde de la petite hôtellerie rurale y représente un enjeu et une priorité.

Nous avons donc décidé, lors du budget primitif 1997, d'aider les établissements hôteliers indépendants et non homologués jusqu'à 1 étoile, porteurs d'un projet global de modernisation et s'inscrivant dans une politique de développement touristique du terroir.

Au total, ce sont **246 292 €** qui ont été accordés pour la modernisation de l'hôtellerie depuis la mise en place de cette politique

Je vous propose pour l'exercice 2005 :

- ♦ d'adopter une autorisation de programme de **50 000 €**
- ♦ de prévoir les crédits de paiement suivants :
 - crédits de paiement **2005 : 12 000 €**
 - crédits de paiement 2006 : 38 000 €

4 - Aménagement de campings communaux classés (Article 2041421 - Sous-fonction 94)

De 1985 à 2004, treize campings (*Caylus, Larrazet, Lavit-de-Lomagne, Moissac, Molières, Montaigu-de-Quercy, Parisot, Saint-Sardos, Valence d'Agen, Verdun-sur-Garonne, Saint-Antonin Noble Val, Durfort Lacapelette et Molières*) ont été aménagés, modernisés ou agrandis, celui de la commune de Moissac s'inscrivant dans le cadre du Contrat de Site Majeur. Au total, ce sont **276 880 €** de crédits départementaux qui ont été consacrés à ces opérations.

Lors du Budget Primitif 2000, nous avons mis en place une nouvelle politique visant à encourager la réhabilitation des campings communaux classés existants pour les amener, après travaux, au niveau 3 ou 4 étoiles.

Je vous rappelle que ce nouveau dispositif prévoit l'octroi d'une aide de 15 250 € maximum par équipement, correspondant à 25 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 61 000 € HT de travaux.

Je vous propose pour l'exercice 2005 :

- ♦ d'adopter une autorisation de programme de **30 000 €**,
- ♦ de prévoir les crédits de paiement suivants :
 - œ crédits de paiement **2005 : 15 000 €**
 - œ crédits de paiement 2006 : 15 000 €

B - LES ACTIVITES DE LOISIRS

1 - Équipements de loisirs liés à l'eau (Article 2041420 - Sous-fonction 94)

Dans le cadre de la politique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique, l'Assemblée Départementale a mis en place des aides financières destinées à favoriser le développement des équipements de loisirs liés à l'eau dans notre département.

De 1985 à 2004, nous avons été amenés à examiner 27 demandes au titre de cette politique qui consiste à subventionner :

* les équipements directement liés à l'aménagement des plages (*Communes de Valence d'Agen, Saint-Sardos, Molières, Montaigu-de-Quercy, Espalais, Parisot, Caylus, Lauzerte, Beaumont-de-Lomagne, Lafrançaise, Monclar-de-Quercy, Bioule, Verdun-sur-Garonne, Malause, Castelsarrasin, le Syndicat Intercommunal Caussade/Montels, la Communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron et la Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne*),

* les haltes nautiques (*Communes de Moissac, Montech, Malause, Valence d'Agen et Lacourt Saint-Pierre*),

* les ports de plaisance (*Commune de Castelsarrasin*).

* les piscines (*mise aux normes : Commune de Saint-Sardos*)

L'ensemble de ces dossiers ayant répondu aux critères attributifs de subvention, ce sont **407 579 €** de crédits qui ont été accordés aux communes.

Pour l'exercice 2005, je vous propose :

♦ d'adopter une autorisation de programme de **50 000 €**,

♦ de prévoir les crédits de paiement suivants :

- crédits de paiement **2005 : 25 000 €**

- crédits de paiement 2006 : 25 000 €

2 - Les chemins de randonnée (Article 657343 - Sous-fonction 738)

Le Conseil Général a approuvé le Plan Départemental d'Itinéraire de Randonnée en 1991 dans lequel quelques 1 000 kilomètres de chemins ont été répertoriés afin de les conserver et de les mettre en exploitation.

En 2004, 4 dossiers ont bénéficié de l'aide départementale pour l'entretien et le balisage des sentiers de petites et de grandes randonnées.

Au titre de 2005, je vous propose d'inscrire une enveloppe de **22 500 €** concernant l'entretien et le balisage des différents sentiers inscrits au plan départemental d'itinéraires de randonnée.

C – LA SIGNALISATION TOURISTIQUE

La signalisation touristique (*Article 23152 - Sous-fonction 94*)

En 1997, nous nous sommes prononcés pour la réalisation d'un Plan de Signalisation Touristique sur les routes départementales comprenant :

- une signalisation routière directionnelle,
- les Relais d'Informations Services (R.I.S.),
- une signalisation de jalonnement à partir des axes routiers structurants, pour 39 sites départementaux,
- une signalisation d'information avec la mise en place de stèles sur 30 sites d'intérêt départemental.

En 2001, nous avons débuté la pose d'une signalétique sur des « Circuits de Saveurs ». Aujourd'hui, les cinq itinéraires qui couvrent le département sont équipés :

- Les Causses du Quercy
- Les Côteaux et Vallée de l'Aveyron
- La Lomagne
- Quercy Pays de Serres
- Val de Garonne

En ce qui concerne la mémoire des lieux, je vous précise que nous avons réalisé, selon le même principe que la signalisation, deux stèles à l'occasion de la Commémoration du 60^{ème} Anniversaire de la Libération de la France à Cabertat et Ornano afin de témoigner de ces événements douloureux de notre histoire départementale.

LES AIDES AU FONCTIONNEMENT

CONSEIL ET APPUI TECHNIQUE AUX ACTIVITES DU TOURISME

Dans la première partie de mon rapport, je vous ai rappelé la mission commerciale confiée à « Loisirs-Accueil » avec l'appui du Comité Départemental du Tourisme.

Je vous précise en outre que cet organisme effectue la promotion du tourisme de notre département en participant à des manifestations nationales et internationales. La présentation de ces différentes opérations s'inscrit dans le cadre de notre Fonds de Promotion faisant l'objet d'un rapport particulier.

Je vous propose, pour 2005, de reconduire notre aide au Comité Départemental du Tourisme qui figure dans le livre des subventions aux associations, ainsi qu'au Relais des Gîtes et à l'Association Clévacances, partenaires associés au développement du tourisme.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur le présent rapport.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de la communication relative au bilan 2004 de la politique de développement touristique ;

- Approuve les actions suivantes pour l'année 2005 :

INVESTISSEMENT

a) les hébergements

Création et modernisation des gîtes communaux :

- Adopte une autorisation de programme de 40 000 € ;

Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances :

- Adopte une autorisation de programme de 70 000 € ;

Modernisation de la petite hôtellerie rurale :

- Adopte une autorisation de programme de 50 000 € ;

Aménagement de campings communaux classés :

- Adopte une autorisation de programme de 30 000 € ;

b) LES ACTIVITES DE LOISIRS

Equipements de loisirs liés à l'eau

- Adopte une autorisation de programme de 50 000 € ;

Chemins de randonnée

- Vote une enveloppe budgétaire de 22 500 € pour l'entretien et le balisage des différents sentiers inscrits au plan départemental d'itinéraires de randonnée ;

c) LA SIGNALISATION TOURISTIQUE

- Prend acte de l'avancement du plan départemental de signalisation touristique, de la réalisation de la signalétique « circuits des saveurs » et, en ce qui concerne la mémoire des lieux, de la réalisation de deux stèles à Cabertat et Ornano à l'occasion de la Commémoration du 60^{ème} anniversaire de la Libération de la France ;

FONCTIONNEMENT

- Reconduit la subvention du Conseil Général au Comité départemental du tourisme, au Relais des gîtes et à l'association Clévancances, partenaires associés au développement du tourisme en Tarn-et-Garonne ;

RATIFICATION DES CREDITS

Fonds départemental d'intervention touristique

- création des modernisation des gîtes communaux
article 2041452, sous-fonction 94..... 15 000 €
- équipements de loisirs liés à l'eau
article 2041420, sous-fonction 94 25 000 €
- aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévancances,
chambres d'hôtes et chambres Clévancances
article 204217, sous-fonction 94 35 378 €
- modernisation de l'hôtellerie rurale
article 204225, sous-fonction 94 12 000 €
- campings communaux classés
article 2041421, sous-fonction 94 15 000 €
- entretien des chemins de randonnée
article 657343, sous-fonction 738 22 500 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,